Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 466 ACTIVATEUR RAPIDE POUR PF 465

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur de produit.....	PF 466 ACTIVATEUR RAPIDE POUR PF 465
Autres moyens d'identification	
Famille chimique.....	Mélange.
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Peintures. Accélérateur et activateur.
Identificateur du fournisseur initial.....	Pro Form Products Ltd. 604 McGeachie Drive Milton, Ontario L9T3Y5 Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
numéro d'urgence 24 heures :.....	Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300. **Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local**.
-	
Classification de NFPA.....	Santé: 2 Feu: 3 Réactivité: 1.
IHM.....	H: 2* F: 3 R: 1.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Classification de danger.....	Liquide inflammable 3. Irritation cutanée — catégorie 2. Sensibilisant cutané — catégorie 1. Irritation oculaire — catégorie 2A. Toxicité aiguë — par inhalation — 4. Sensibilisant respiratoire — catégorie 1. Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — 3. (effets narcotiques). (système respiratoire).
Mention d'avertissement.....	DANGER.
Description du danger.....	H226 Liquides et vapeurs inflammable . H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 dangereux en cas d'inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges.
Prévention.....	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. P284 En cas de ventilation insuffisante porter une protection respiratoire.
Intervention.....	P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. . P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P333 P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical/Consulter un médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P342 P311 si symptômes respiratoires ; appelez le centre antipoison ou un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise.
Stockage.....	P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef.

PRODUIT: PF 466 ACTIVATEUR RAPIDE POUR PF 465

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux règlementations locales.

Note ..... Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Homopolymère de HDI	28182-81-2	40-70
4-Chlorobenzotrifluoride	98-56-6	10-30
Acétate de N-butyle	123-86-4	7-13
Naphta aromatique léger*	64742-95-6	1-5
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	0.1-1
<<Les concentrations réelles retenues comme un secret commercial>>	.	
Naphta aromatique léger (64742-95-6) contient : le 1,2,4-triméthylbenzène (< 32 %), cumène (< 1,1 %) et le xylène (< 2,2 %)	*	

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Inhalation..... En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.

Ingestion..... Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victim vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

Contact avec la peau..... Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux..... En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. . Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants, . qu'ils soient aigus ou retardés Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Irritation de la peau et des yeux causes. Peut provoquer une sensibilisation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Les concentrations de vapeur élevée peuvent être irritantes pour les voies respiratoires. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées.

Plus d'informations..... Dans tous les cas, consulter un médecin si l'irritation persiste. Oeil : tache de preuve de blessure cornéenne. Si la cornée est brûlée, susciter la préparation de stéroïde antibiotique fréquemment. Vapeurs en milieu de travail ont produit réversible oedème épithélial cornéens gênant vision. Peau : ce composé est un sensibilisant cutané connu. Appliquer un traitement symptomatique pour ce qui est de la dermatite de contact ou des brûlures thermiques. Si brûlé, traiter comme une brûlure thermique. Ingestion : traitement symptomatique. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Induire le vomissement est contre-indiquée en raison du caractère irritant de ce composé. Respiration: ce composé est un sensibilisant pulmonaire connu. Le traitement est essentiellement symptomatique. Une personne ayant une réaction de sensibilisation pulmonaire ou de la peau doit être retiré de l'exposition à aucun isocyanate. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et ..... inappropriés Agent chimique en poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux Liquide inflammable. Produits de décomposition thermique sont toxiques. Peuvent inclure :. Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes d'azote. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Fumée. Autres vapeurs potentiellement toxiques.

Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et

PRODUIT: PF 466 ACTIVATEUR RAPIDE POUR PF 465

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers

irritantes. La vapeur de solvent est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. . Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. Lors d'un incendie, les vapeurs d'isocyanate et d'autres gaz hautement toxique, irritant peut-être être générés par décomposition thermique ou à combustion.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Prendre des précautions contre les rejets statiques. Utiliser les outils et l'équipement sans étincelles pour ramasser les matières déversées. Ventiler la zone, éliminer toute source d'ignition, alarme sonore, éviter toute peau et contact avec les yeux et éviter de respirer les vapeurs.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Cas de fuite ou de déversement.....

Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%). Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlementations locales, provinciales et fédérales.

Accidents majeurs.....

Si le contrôle temporaire des vapeurs d'isocyanate est requis, une couverture de mousse de protéine peut être placée sur le déversement. En cas de déversement de transport aux États-Unis, appelez Chemtrec au 1-800-424-9300. En cas de déversement de transport au Canada, appeler Canutec au (613) 996-6666.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards ou les poussières. Utiliser une ventilation adéquate. Porter la protection respiratoire si la matériel est chauffé, pulvérisé, utilisé dans un espace confiné, ou si la limite d'exposition est dépassée. Les symptômes précurseurs (irritation des yeux, du nez et de la gorge, ainsi que l'odeur) ne sont pas suffisants pour éviter une surexposition chronique par inhalation. Les individus avec des problèmes pulmonaires ou des réactions allergiques antérieures aux isocyanates ne doivent pas être exposés aux vapeurs ni au brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Produits de décomposition sont hautement toxiques et irritants. S'assurer que l'équipement est correctement lié et mis à la terre pendant le remplissage et le transfert comme le produit peut se charger électrostatiquement. Laver soigneusement après manipulation. L'éducation et la formation des employés sont importants.

Conditions de sûreté en matière de ..... stockage, y compris les incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver dans des récipients hermétiquement fermés pour éviter la contamination d'humidité. Ne pas refermer lorsque la contamination est soupçonnée. L'exposition aux vapeurs d'isocyanates chauffées peut être extrêmement dangereuse. Éviter : Fort de l'eau, Amines, bases, alcools, alliages de cuivre.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV TWA	ACGIH TLV STEL	OSHA PEL PEL	OSHA PEL STEL	NIOSH REL
Homopolymère de HDI	5 mg/m3	Pas établi	5 mg/m3	Pas établi	5 mg/m3
	Supplier: 0.5 mg/m3 (TWA)				
4-Chlorobenzotrifluoride	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi
Acétate de N-butyle	150 ppm	200 ppm	150 ppm	200 ppm	150 ppm / STEL 200 ppm
	CA ON: 50ppm (TWA), 150ppm (STEL)				
Naphta aromatique léger*	Pas établi	Pas établi	500 ppm (2000 mg/m3) TWA	Pas établi	350 mg/m3 TWA
Diisocyanate d'hexaméthylène	0,005 ppm	Pas établi	Pas établi	Pas établi	0,005 ppm

PRODUIT: PF 466 ACTIVATEUR RAPIDE POUR PF 465

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisé à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. .
Équipements de protection individuelle	
Respiratoire/type.....	Chaque fois que les concentrations d'isocyanates dépassent la valeur limite ou ne sont pas connues, protection respiratoire est obligatoire. Une pression positive, respirateur adduction d'air ou un appareil respiratoire autonome est recommandé. Au moins un respirateur purificateur d'air équipé d'une cartouche de vapeurs organiques et les pré-filtres particulaires est obligatoire. Toutefois, cela devrait être autorisée que pour courtes périodes de temps (< 1 heure) à des concentrations relativement faibles (à ou près de la limite d'exposition). L'utilisation d'un respirateur à adduction d'air fourni par pression positive est obligatoir quand les concentrations aéroportées sont inconnues ou les niveaux de solvant aéroporté sont 10 fois les limites d'exposition our quand la pulvérisation est exécutée dans un endroit confiné ou dans un espace avec la ventliation limitée. Ne pas dépasser les limites de l'utilisation de l'appareil respiratoire.
Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides. Lentilles de contact ne devrait pas porter lorsque vous travaillez avec ce produit chimique.
Gants/type.....	Porter un équipement de protection de la peau. La sélection d'un équipement de protection de la peau dépend de la nature du travail à effectuer. Les gants suivants sont recommandés:. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Néoprène. Dans le cas des mélanges, composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision.
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats. Porter des vêtements protecteurs.
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou avant d'utiliser des produits du tabac. Éduquer et former les employés sur l'utilisation sécuritaire et la manipulation du produit.
Surveillance médicale.....	On recommande ls surveillance médicale de tous les employés qui manipulent le produit ou sont en contact avec les isocyanates. Cette surveillance devrait comprendre des examens médicaux au moment de l'embauche ainsi que des examens périodiques, y compris des examens de la fonction respiratoire (FEV, FVC au minimum). Les personnes présentant des conditions du genre asthmatique, bronchite chronique, autres maladies chroniques des voies respiratoires, eczéma ou sensibilisation de la peau, ne doivent pas travailler avec les isocyanates. Une fois qu'on a établi qu'une personne présente une sensibilisation aux isocyanates, elle ne doit plus être exposée à ce produit. Citons préalables et des examens médicaux périodiques avec la fonction pulmonaire d'essai (fev, fvc au minimum). Personnes avec des conditions de type asthmatique, bronchite chronique, maladies respiratoires chroniques ou recurrant peau eczéma ou une sensibilisation devrait être exclue de travailler avec les isocyanates. Une fois qu'une personne est diagnostiquée comme sensibilisés à un isocyanate, aucune exposition supplémentaire ne peut être autorisée.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /l'état physique	Liquide.
Couleur.....	Clair à jaune pâle.
Odeur.....	Odeur caractéristique.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
pH.....	Ne s'applique pas.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	> 100° C.
Point d'éclair (OC), méthode.....	29 °C. (estimation ; l'ingrédient le plus bas point d'éclair).
Taux d'évaporation.....	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz).....	Ne s'applique pas. Liquide inflammable.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	10,5.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..	0,9.
Pression de vapeur (mm Hg).....	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
Densité relative (gravité spécifique).....	1.145.
Livres/USG.....	9.56.
Solubilité.....	Pratiquement insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	Non disponible.
Température d'auto-inflammation (deg C).	Non disponible.
Température de décomposition.....	Non disponible.
Viscosité.....	15sec Zahn #2.

PRODUIT: PF 466 ACTIVATEUR RAPIDE POUR PF 465

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

COV (moins d'eau)..... 1.32 lb/USG; 158.2 g/L.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité ..... Le contact avec l'humidité et autres produits qui réagissent avec les isocyanates, ainsi que les températures au-dessus de 177 C, peuvent causer la polymérisation.

Stabilité chimique..... Stable à des températures et à des pressions normales.

Possibilité de réactions dangereuses..... Le contact avec l'humidité ou avec d'autres matériaux qui réagissent avec les isocyanates peut provoquer la polymérisation.

Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations ..... Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Humidité.

Materails incompatible..... Eau, Amines, bases fortes, alcools, alliages de cuivre. Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux..... Aucun produit de décomposition dangereux lorsque stockés et manipulés correctement. La décomposition thermique peut produire des vapeurs de fumée et irritants âcres. Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes d'azote. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Chlorure d'hydrogène. Fluorure d'hydrogène.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Homopolymère de HDI	390-453 mg/m3 rat 4 heures	> 5 000 mg/kg rat orale; > 5 000 mg/kg lapin cutanée
4-Chlorobenzotrifluoride	4479 ppm	> 6,800 mg/kg rat orale; > 2,700 mg/kg lapin cutanée
Acétate de N-butyle	>33 mg/L vapeurs; 5.2 mg/L (rat) poussières et brouillard	10760 mg/kg (rat, orale) 14112 mg/kg (lapin, cutanée)
Naphta aromatique léger*	10.2 mg/L (inhal, hr.)	>3400 mg/kg (orale, rat). >2000 mg/kg (dermique, rabbit)
Diisocyanate d'hexaméthylène	22 ppm 4 heures rat	738 mg/kg rat orale 593 mg/kg lapin cutanée
Naphta aromatique léger (64742-95-6) contient : le 1,2,4-triméthylbenzène (< 32 %), cumène (< 1,1 %) et le xylène (< 2,2 %)	PAS DISPONIBLE	PAS DISPONIBLE

Voie d'exposition..... Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec la peau..... Causes irritation de la peau. Causes une rougeur, une sensation de brûlure et l'enflure. Les personnes déjà sensibilisées peuvent souffrir une réaction allergique avec des symptômes de rougeur, de démangeaisons, de gonflement et d'une éruption cutanée.

Absorption cutanée..... Non disponible.

Contact avec les yeux..... Cause une irritation des yeux. Peut causer le larmoiement, rougeur et gonflement. Risque d'endommager la cornée temporaire. Vapeurs peuvent produire une irritation. Symptômes incluent larmoiement et rougeur.

Inhalation (aigue)..... Les vapeurs ou les particules pulvérisées à des concentrations supérieures au seuil admissible d'exposition peuvent irriter (sensation de brûlement) les muqueuses des voies respiratoires. Ceci peut causer l'écoulement nasal, le mal de gorge, la toux, l'oppression de la poitrine, le manque de souffle et la fonction pulmonaire réduite. Personnes avec préexistantes, hyperréactivité bronchique non spécifique peut répondre aux concentrations inférieures à la limite d'exposition avec des symptômes similaires ainsi qu'une crise d'asthme. Exposition bien au-dessus de la limite d'exposition peut conduire à la bronchite, spasme bronchique et oedème pulmonaire. Pneumonite chimique ou une hypersensibilité, présentant des symptômes grippaux a également été signalée. Ces symptômes peuvent être retardés jusqu'à plusieurs heures après l'exposition. Vapeurs de solvants peuvent être irritant pour les yeux, le nez et la gorge, entraînant une rougeur, brûlure et démangeaisons des yeux, sécheresse de la gorge et une sensation d'oppression dans la poitrine. Inhalation de fortes concentrations de vapeurs peut provoquer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Une inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une asphyxie, étourdissements, maux de tête, nausées et une irritation respiratoire.

Ingestion..... Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. Peut causer des effets du système nerveux central tels que maux de tête, nausées, vomissements et faiblesse.

PRODUIT: PF 466 ACTIVATEUR RAPIDE POUR PF 465

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Effets d'une exposition chronique.....	Des surexpositions répétées ou une dose unique importante peuvent provoquer chez certaines personnes une sensibilisation ultérieure à l'isocyanate, de sorte qu'elles réagiront à des expositions ultérieures à l'isocyanate à des niveaux bien en dessous de ceux de la limite d'exposition. Ces symptômes, qui peuvent inclure l'oppression à la poitrine, la respiration sifflante, la toux, le manque de souffle ou une crise d'asthme, peuvent survenir immédiatement ou peuvent être délayés. On a signalé que, une fois sensibilisée, une personne peut présenter ces symptômes lorsque exposée à la poussière, à l'air froid ou à d'autres irritants. Cette sensibilité accrue pulmonaire peut persister pendant des semaines et, dans les cas les plus graves, pour plusieurs années. La sensibilisation peut être permanente. L'exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages aux poumons, y compris une diminution de la fonction pulmonaire. Le contact prolongé avec la vapeur peut causer une conjonctivite. Un contact prolongé avec la peau peut causer la rougeur, le gonflement, l'éruption cutanée, la mise à l'échelle, des cloques et dans certains cas, une sensibilisation. Expsoure chronique aux solvants organiques peut provoquer cérébrale permanente et des dommages au système nerveux. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .
Cancérogénicité de la matière.....	Aucun des composants présents dans ce produit à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % sont classés par l'IARC, NTP, OSHA ou ACGIH comme cancérogène.
Effets sur la reproduction.....	Aucun composant de ce produit présent au niveau supérieur ou égal à 0,1 % .
Capacité de sensibilisation de la matière..	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Toxicité pour certains organes cibles	Peut causer la somnolence ou des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Données sur les produits non disponibles.
Persistance et dégradation.....	Données sur les produits non disponibles.
Potentiel de bioaccumulation.....	Données sur les produits non disponibles.
Mobilité dans le sol.....	Données sur les produits non disponibles.
Autres effets nocifs.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements concernant la ..... manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés	Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux. Conteneurs vides doivent être manipulés avec soin en raison des résidus de produits.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD.....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage III - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballés dans des contenants de moins de 5 litres .
Classification du DOT (route).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage III - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballés dans des contenants de moins de 5 litres . Se référer à 49CRF 172.101 pour les exigences supplémentaires non-vrac emballage.
Classification de l'IATA (Air).....	1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage III. Quantité limitée. Ne pas livrer par avion sans vérifier les règlements IATA appropriés.
Classification de l'IMDG (maritime).....	1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage III - EmS: F-E S-E . Quantité limitée.
Polluant marin.....	Potentiel polluant marin.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement ... dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger...	Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
Section 313.....	Aucun au-dessus De minimus % limite.
40CFR63 de polluants atmosphériques ... dangereux EPA	Hexaméthylène diisocyanate. Xylène.

PRODUIT: PF 466 ACTIVATEUR RAPIDE POUR PF 465

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Proposition 65 de la Californie.....	*** ! AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris [voir ci-dessous], identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. (Cumène). (Éthyl benzène). Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par:	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. www.trivalent.com.
Numéro de téléphone :.....	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de l'examen :.....	2022-11-30.
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	2021-01-15